

BULLETIN MUNICIPAL

Cussey sur l'Ognon



Le mot du Maire

Chèr(e)s Cusseyloises et Cusseylois,
En votant un budget équilibré et ambitieux, l'équipe municipale a souhaité manifester sa volonté pour améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. Il est notamment prévu :

- l'aménagement extérieur de la Mairie (parking d'une quinzaine de places),
- la réfection des sanitaires de l'école primaire,
- l'accès au canal pour mise à l'eau et sécurité incendie,
- en lien avec la CAGB la réfection de la voirie rue de Bussières et la sécurisation piétonne de la RD1 entre le pont du canal et l'Ognon,
- l'achat d'un tracteur équipé d'un chargeur et d'une lame à neige afin de moderniser notre parc matériel et d'améliorer les conditions de travail de nos employés communaux,
- et enfin, la création d'aménagements multigénérationnels au travers d'une aire de jeux pour les enfants, d'un city park pour les adolescents, de coins détente pour tous.

En parallèle, afin de réduire cet investissement, un travail actif de recherche de subventions est en cours.

Enfin, nous encouragerons toujours les acteurs de la vie locale (commerçants, artisan, professions libérales...) et les remercions de leur implication et des services rendus à la population.

Jean-François MENESTRIER,
Maire de la commune

A vos agendas

- ❖ 25 Mai : Repas de l'association Etuz-Cussey Judo
- ❖ 8 Juin : Fête de Familles Rurales
- ❖ 28 Juin : Kermesse de l'école
- ❖ 30 Juin : Vide Greniers organisé par le Comité des Fêtes
- ❖ 12 Juillet : Don du sang
- ❖ 14 Juillet : fin de matinée : Apéritif à Etuz
Soir : Buvette, bal organisé par le Comité des Fêtes.
Feux d'artifice
- ❖ 7 Septembre : Inscriptions Familles Rurales

A la une

Les élections européennes le 26 mai 2019

QUI PEUT VOTER ?

Seules pourront voter le 26 mai les personnes inscrites sur les listes électorales de la commune avant le 31 mars 2019. Pour participer au scrutin, vous devrez présenter votre carte d'électeur ainsi qu'une pièce d'identité en cours de validité avec photographie.

CARTES ELECTORALES : Toutes les cartes électorales sont renouvelées et arriveront à votre domicile par voie postale.

OÙ VOTER ? Le bureau de vote se situe dans **les nouveaux locaux de la Mairie** de Cussey.

VOTE PAR PROCURATION : En cas d'empêchement, vous pouvez donner procuration à une personne obligatoirement inscrite sur la liste électorale de la procuration, motivée par l'impossibilité d'être présent dans la commune. La demande de procuration doit être déposée au moyen d'un formulaire (disponible sur internet, où à remplir sur place) et sur présentation d'une pièce d'identité, soit :

- à la gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail
- au tribunal d'instance du lieu de résidence ou du lieu de travail.

Notre commune a un nouveau site Internet!

Il est en cours de référencement par les moteurs de recherche donc pour le moment, vous ne le trouverez pas en le recherchant sur votre navigateur Internet.

Vous pouvez y accéder en tapant la nouvelle adresse:

<http://www.mairie-cussey.fr>

Diverses informations utiles y apparaissent.

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Lundi de 13H30 à 19H00

Mercredi de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 18H00

Vendredi de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 18H00



Synthèse des conseils municipaux Retrouvez les compte-rendus complets en Mairie ou sur notre site internet

Conseil Municipal du 5 Février 2019

- ❖ Approbation de la convention de chauffage concernant le logement du presbytère
- ❖ Etat d'assiette et désignation des coupes pour la période 2019-2020
- ❖ Affouage : Approbation des tarifs et règlement.
- ❖ Accord devis concernant les vitraux de l'église
- ❖ Accord devis Orange concernant le raccordement de la future Mairie
- ❖ Vote pour une prise en charge partielle du coût de la Carte Avantages Jeunes (voir feuillet ci-joint)
- ❖ Vote pour mise à disposition des agents et du matériel avec Etuz. Convention annuelle
- ❖ Vote pour la convention concernant la dématérialisation des actes soumis au contrôle légalité
- ❖ Refus de subventions à certaines associations extérieures
- ❖ Vote pour un ordre de priorité concernant les investissements voirie pour 2019
- ❖ Vote pour mise à jour des statuts de la CAGB
- ❖ Refus de mise à disposition d'une parcelle sur la commune pour la pratique de trial 4x4
- ❖ Vote pour devis d'honoraires du cabinet Barreau concernant les sanitaires de l'école

Conseil Municipal du 26 Mars 2019

- ❖ Vote pour participation aux frais du RASED, à hauteur de 110 €
- ❖ Vote pour achat d'un téléphone portable pour les employés communaux (sécurité)
- ❖ Vote pour changement du chauffe-eau du presbytère
- ❖ Maison Mourey. Les membres du conseil sollicitent l'avis d'un notaire. Décision ajournée
- ❖ Vote pour la convention de groupement de commande permanent.
- ❖ Vote pour la mise à jour des tarifs de la fourrière
- ❖ Vote pour compte de gestion 2018 – budget communal / budget bois / budget CCAS
- ❖ Approbation compte administratif 2018- budget communal / budget bois / budget CCAS
- ❖ Affectation des résultats – budget communal / budget bois
- ❖ Vote des taux d'imposition – Pas de changement des taux
- ❖ Vote pour budget primitif 2019 – budget communal / budget bois

Conseil Municipal du 7 Mai 2019

- ❖ Après consultation d'un notaire, vote pour acquisition par la commune de la maison Mourey et l'établissement d'un acte notarié de transcription dans le domaine communal.
- ❖ Vote pour vendre dans un second temps, la maison Mourey.
- ❖ Vote pour l'achat de poteaux et luminaires pour le parvis de l'école maternelle et en remplacement de ceux du passage piéton.
- ❖ Vote pour le renouvellement de la participation de la commune à la certification PEFC (Gestion durable et garantie de qualité de notre forêt).
- ❖ Refus de subvention exceptionnel au profit de Notre Dame de Paris. Priorité est donnée à la pérennité de nos bâtiments communaux.
- ❖ Vote pour contrat p@c, partenariat sans contrepartie financière, afin de bénéficier d'aide et de subvention pour nos futurs projets.
- ❖ Vote pour le devis de l'entreprise ERARD pour la réparation de l'un des arêtiers qui s'est détaché du clocher, en concertation avec la commune d'Etuz.

La campagne d'inscription à l'école se poursuit.

Rentrée 2019 : Inscription à l'école...

Que votre enfant fasse sa première rentrée (né en 2016) ou, que suite à un changement de domicile, il fréquentera l'école de Cussey sur l'Ognon pour l'année scolaire 2019 / 2020, pensez à prendre rapidement contact avec l'école afin qu'il soit comptabilisé dans les listes.

La procédure d'inscription est à retrouver sur <http://prim-cussey-sur-l-ognon.ac-besancon.fr>, rubrique « Bienvenue à l'école ».



Pour tous renseignements : 03 81 57 61 36 ou ecole.cussey@ac-besancon.fr



Kesako ?

Le bruit est un son jugé indésirable.

Du point de vue de l'environnement, le bruit est assimilé à une pollution sonore.

La Préfecture stipule que tout bruit nuisant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Les nuisances peuvent être constatées par les forces de police et de gendarmerie, les maires et tout agent communal commissionné et assermenté sans avoir besoin de procéder à des mesures acoustiques.

En ce qui concerne les propriétés privées, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.

Civisme

- ❖ Nos amis à quatre pattes sont les bienvenus dans notre village...mais pas leurs déjections sur les trottoirs! Merci de vous munir d'un petit sachet pour les ramasser lors de vos promenades...
- ❖ Les haies se situant en bordure de la voie publique doivent être taillées afin de ne pas gêner le passage des usagers.
- ❖ Les feux sont interdits sur la commune. Les déchets doivent être transportés à la déchetterie.
- ❖ Parking rue du Village : les places de parking sont publiques et non nominatives. Personne ne peut donc prétendre pouvoir disposer d'une place de manière systématique et permanente. La rue du Village et la place de l'église disposent d'un nombre de places assez conséquent pour que chacun ait le bon sens de les utiliser de manière courtoise.

Divers

- ❖ L'association LOURDES CANCER ESPOIR collecte les papiers et journaux au profit des malades atteints d'un cancer. Un bac de collecte est à la disposition de tous devant la Mairie. Madame Nicole MALCUIT vous remercie pour votre participation.
- ❖ L'association « Langues et Echanges » va recevoir cet été, du vendredi 2 août au dimanche 1er septembre à Besançon et proches environs, un groupe de 120 jeunes mexicains âgés d'environ 18-25 ans. Ces jeunes viennent en France pour apprendre le français et découvrir notre culture. Ils suivent des cours au CLA et sont hébergés en famille d'accueil le soir et le week-end. L'association recherche des familles pouvant héberger ces étudiants. Il s'agit pour elles de mettre à disposition un lit individuel, une armoire et un endroit tranquille pour étudier. Elles fournissent le gîte et le couvert en demi-pension, l'association s'occupe du reste (assurances, formalités administratives, etc. ...). Les familles perçoivent une indemnité journalière de 24 € pour compenser leurs dépenses occasionnées. Même si vous travaillez, il est possible d'accueillir ces jeunes car ils sont indépendants et vont au Centre de Linguistique Appliquée durant la journée pour suivre leurs cours.

Informations et contact au 06 13 30 31 52.

Dématérialisation du bulletin municipal

Par respect pour l'environnement, les bulletins municipaux sont prioritairement transmis par messagerie électronique. Si cela n'est pas encore fait, merci de nous faire parvenir un mail de demande à : mairiedecusseysurlognon@orange.fr en précisant votre nom, prénom, n° et nom de rue.

Exceptionnellement, ce bulletin du mois de Mai vous est transmis par voie postale pour permettre un bon retour des coupons cartes avantages jeunes.

Zoom sur ...

Après vous avoir fait découvrir Léa, notre secrétaire de Mairie, François et Dominique nos employés communaux, nous avons voulu mettre à l'honneur **Nicole CARTIER** que nous remercions pour son engagement au sein de notre communauté.



1) Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 76 ans et suis retraitée de la Police Nationale. Mon mari et moi avons acquis notre maison à Cussey en 1980 et l'occupons depuis 1989, année de ma retraite. Avant nous y venions en vacances afin de réunir nos enfants. Nous sommes une famille recomposée : 7 enfants, 14 petits-enfants, et 1 arrière petite fille !

3) Vous êtes Présidente de l'Association des Navois de l'Ognon, pouvez-vous nous présenter en quelques mots cette association et votre engagement au sein de celle-ci ?

Quand je suis arrivée dans la commune, je me suis occupée du judo au sein de l'AFR pendant 6 ans. Puis, en 1999 avec Monsieur Bernard LARUE, nous avons remonté le club du 3^{ème} âge que nous avons baptisé Les Navois de l'Ognon Cussey-Etuz. Celui-ci accueille une quinzaine d'adhérents chaque jeudi de 14 à 18 heures, de mi-septembre à fin juin dans la salle communale à côté de l'église. Les activités sont simples et conviviales (tarot, belotte, scrabble...) et se déroulent dans la bonne humeur. C'est pour certains une parenthèse dans le temps permettant d'oublier les moments difficiles. Un goûter est servi vers 16 heures. Les anniversaires sont fêtés dans la joie. Nous nous retrouvons également une fois par an au restaurant pour clore la saison (dernier jeudi de juin). En tant que Présidente, je coordonne les activités, m'assure que tout se passe bien et que les gens prennent plaisir à venir.

4) Vous vous occupez également de la vente des brioches pour l'Adapei ? Quel est votre rôle ? Quel bilan tirez-vous de la dernière collecte ?

Pendant plusieurs années, je me suis investie dans l'opération « brioches » au profit de l'Adapei en coordonnant et en faisant également du porte à porte pour la vente. C'est devenu de plus en plus difficile. J'éprouve une réelle déception en ce qui concerne la dernière collecte ; ce qui m'amène dorénavant à me retirer de cette collecte.

5) Avez-vous un message à faire passer aux habitants de Cussey ?

J'aimerais leur dire que quand je suis arrivée en 1980, les villageois étaient plus ouverts aux autres. C'est dommage ! Pour ce qui est des Navois de l'Ognon, il n'est pas nécessaire d'attendre 65 ans ! Moi j'en avais 56 quand j'ai intégré le club. J'y ai trouvé beaucoup de chaleur et de solidarité et surtout des ami(e)s. Je voudrais préciser également qu'il n'y a pas d'obligation de venir tous les jeudis.

6) Avez-vous autre chose à ajouter ?

Oui. Je souhaiterais que la salle où nous nous réunissons ait un nom.

Si vous souhaitez adhérer au Club des Navois de l'Ognon, n'hésitez pas à contacter Nicole au 03.81.57.76.27

Transport

GINKO

Rappel modalités pour infos et contact Ginko, rendez-vous sur <https://www.ginko.voyage/> ou au 03.70.27.71.60.

MOBIGO

Pour voyager en car dans la région de Bourgogne Franche-Comté, un tarif unique à 1,50€ vous est proposé.

Rendez-vous sur www.viamobigo.fr ou au 03.80.11.29.29.

La photo du mois...

Les beaux jours sont là et les fleurs s'invitent dans notre commune.

